



**Direction de l'Enseignement
de la Formation, de l'Insertion
et de la Jeunesse**

N° 60601- 09/2022/DEFIJ/DT/JN

NOUVELLE-CALEDONIE

**ASSEMBLEE DE LA
PROVINCE NORD**

B.P. 41 - 98860 KONE

Tél : 47.72.27

Fax : (687) 47.71.76

Koohnê, le 10 mars 2022

COMMUNIQUE

Au vu de l'évolution de la situation sanitaire et des textes en vigueur, la Province Nord informe que les écoles publiques poursuivront la scolarité à pleine jauge.

A compter du lundi 14 mars prochain, le port du masque ne sera plus obligatoire pour les élèves, tant en intérieur qu'en extérieur dans nos écoles ou dans nos internats.

La 1ère vice présidente
de l'assemblée de la
province Nord

NADEIGE FAIVRE